

# Quelques actions programmées pour 2011

Etant donné le succès des animations scolaires réalisées en 2010 à l'école de Barjac, celles-ci seront renouvelées en 2011 à l'école de Chanac. L'ALEPE interviendra dans quatre classes (CP à CM1) pour présenter les chauves-souris aux enfants.

## Grande enquête « Chauves-souris dans le bâti »...



Des observations de chauves-souris ont été collectées lors de l'élaboration du document d'objectifs en 2004, permettant d'identifier les espèces présentes et de localiser certaines colonies. Nous souhaitons cette année mettre à jour et enrichir la base de données dont nous disposons pour être plus efficaces dans la protection de ces espèces. Aussi, n'hésitez pas à nous faire part de toute observation relative aux chauves-souris, qu'elle vous semble pertinente ou anodine, car le moindre indice de présence peut s'avérer intéressant pour nous. **Nous comptons sur vous !**

La chargée de mission interviendra auprès du club des aînés de Barjac afin de leur présenter Natura 2000 et les richesses naturelles du site « Falaises de Barjac ».

La contractualisation et les adhésions à la charte Natura 2000 seront poursuivies en 2011.

La parution des lettres d'information n°7 (printemps) et n°8 (automne) pour informer les habitants du site sur l'état d'avancement de l'animation en cours.

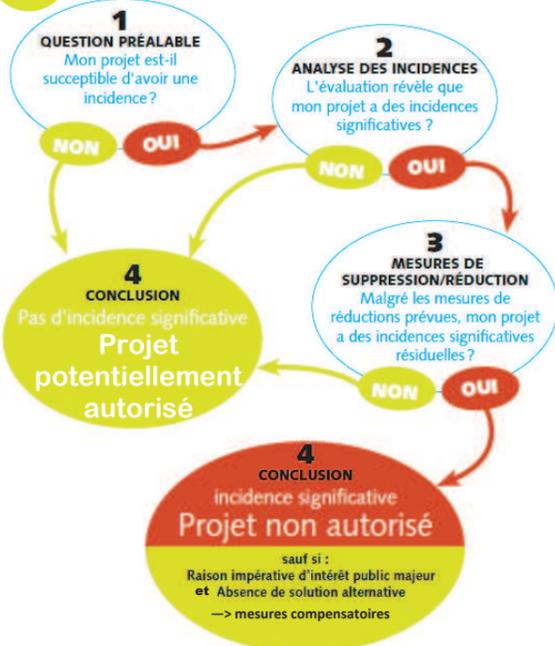
Un projet d'implantation de panneaux d'information Natura 2000 est en cours sur la commune de Grèzes. Positionnés le long du sentier du Truc, ils permettront aux promeneurs de découvrir Natura 2000 et les différents habitats et espèces du site « Causse des Blanquets ».



## ...vous avez des chauves-souris chez vous ?

- Contactez la chargée de mission au 04 66 47 10 28 ou
- Laissez vos coordonnées en mairie de Barjac ou Grèzes ou
- Venez discuter avec la chargée de mission lors des permanences Natura 2000 (dates en bas de page)

## Le point sur l'évaluation des incidences



L'évaluation des incidences repose sur une prise en compte des habitats et des espèces d'intérêt communautaire lors de la conception d'un projet. Il s'agit simplement de vérifier que ce dernier ne porte pas d'atteintes significatives à l'état de conservation des habitats et espèces du site.

Un décret du 9 avril 2010 et un arrêté préfectoral (à venir) dressent la liste des projets, programmes ou planifications qui feront dorénavant l'objet d'une évaluation des incidences (exemples : projets soumis à étude d'impact, projets relevant de la loi sur l'eau, manifestations sportives et festives...). Un second décret sera élaboré dans les mois à venir pour compléter ces listes.

✉ Pour en savoir plus :  
Site internet de la DREAL Languedoc Roussillon (explications et décret)  
[http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=635](http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=635)



## A vos agendas !

La prochaine date de permanence de la chargée de mission Natura 2000 est :

Mairie de Grèzes

Lundi 6 juin  
9h-12h

Mairie de Barjac

Mardi 7 juin  
9h-12h

## Contact

Structure animatrice du site :

Mairie de Barjac  
Village - 48000 Barjac  
tél : 04 66 47 01 04 - fax : 04 66 47 09 85

Céline ROUX, chargée de mission  
Tél/fax : 04 66 47 10 28

e-mail : natura2000.valdonnez@orange.fr

Conception : CCV.  
Imprimé sur papier recyclé par  
Imprimerie des 4  
Crédits photographiques: CCV/C.  
ROUX & V.FEBVRE sauf  
orchidée (ALEPE), gyrobroyeur  
(plaisance-equipements.com),  
tracteur (bio-dynamie.org) et  
mésange (virusphoto.com).  
Dessin bâti et chauves-souris :  
CREN-GCMP



# NATURA 2000

# Causse des Blanquets Falaises de Barjac

## Lettre de liaison n°7 mai 2011

### Sommaire

Edito	1
Retour sur quelques actions menées en 2010	2
Bilan des contrats 2010	
Zoom sur les pelouses calcaires à orchidées	2
2011, année internationale des forêts	3
Au programme pour 2011	4
Recensement des gîtes de chauves-souris	
Le point sur l'évaluation des incidences	4

Balsièges  
Barjac  
Cultures  
Esclanèdes  
Grèzes  
Montrodat  
Palhers

## Edito

En phase d'animation depuis 2009, les sites Natura 2000 « Falaises de Barjac » et « Causse des Blanquets » entament leur 3<sup>ème</sup> année de mise en œuvre du document d'objectifs.

L'année 2010 a été riche en actions. Une campagne d'information sur les chauves-souris, espèces remarquables de ces sites, a été menée. Plusieurs contrats Natura 2000 ont été engagés, portant notamment sur la préservation des pelouses calcaires. Cette lettre d'information vous en donnera un bilan synthétique et reviendra sur les actions de conservation des pelouses calcaires à orchidées.

Un nouveau programme d'actions a été validé lors du dernier comité de pilotage. Vous trouverez dans ce document une présentation synthétique des événements à venir. En cette année internationale des forêts, nous parlerons en 2011 de l'arbre et plus particulièrement du réseau bocager.

Bonne lecture !

Paul LABEAUME  
Adjoint au maire de Barjac  
Président du comité de pilotage

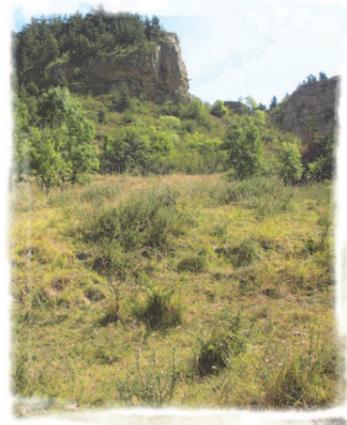
## Du nouveau sur l'exonération de la TFPNB

Le site Natura 2000 "Causse des Blanquets" a été désigné Zone Spéciale de Conservation (ZSC) par le Ministère de l'Environnement le 25 mars 2011.

Cela implique que l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties faisant l'objet d'un engagement dans un contrat ou la charte Natura 2000 entre en vigueur : les propriétaires des parcelles concernées peuvent désormais en faire la demande auprès des services fiscaux pour en bénéficier à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

# Retour sur quelques actions menées en 2010

## Bilan de la contractualisation 2010



	Contrats agricoles (Mesures Agro-Environnementales territorialisées)	Contrats non agricoles	Charte Natura 2000
Nombre de bénéficiaires potentiels contactés	6	3	8
Nombre de signataires	4	1	1
Durée de l'engagement	5 ans	5 ans	5 ans
Surface totale engagée	30 hectares	0,60 hectare	307 hectares
Linéaire total engagé	8 km de haies	/	/
Montant total alloué	35 274 € sur la durée totale	9 961 € sur la durée totale	possibilité de bénéficier de l'exonération partielle de la taxe foncière sur le non bâti
Milieux naturels concerné	pelouses calcaires à orchidées, prairies naturelles, prairies artificielles, haies	pelouses calcaires à orchidées	milieux forestiers principalement

Dans la lettre de liaison n°6, nous vous présentions un bilan à mi-parcours de l'animation 2010. Un retour était notamment fait sur les animations chauves-souris menées durant l'été. Voici maintenant un récapitulatif de la contractualisation 2010 :

# 2011, année internationale des forêts Et si l'on parlait des arbres et des haies ?



La Vallée du Lot abrite un élément du paysage auquel on ne prête que peu d'attention : les haies. Bien présentes dans les sites Natura 2000 Falaises de Barjac et Causse des Blanquets, elles constituent un enjeu environnemental important. Dans le cadre de cette année internationale des forêts, des animations gratuites, communes aux 4 sites Natura 2000 de la vallée du Lot (Valdonnez, Falaises de Barjac, Causse des Blanquets et Vallon de l'Urugne) sont proposées au public et aux acteurs du territoire.



### La haie, de multiples fonctions :

- ressource alimentaire et refuge pour de nombreux animaux (oiseaux, insectes, petits mammifères...)
  - régulation des écoulements et purification de l'eau
  - limitation de l'érosion du sol
  - protection des troupeaux, limitation des pertes en eau des cultures, effet brise-vent
  - production de bois (bois de chauffage, bois raméal fragmenté...)
  - structuration du paysage
- Le réseau bocager s'avère à la fois favorable à la biodiversité et utile à l'homme.



## Zoom sur... les pelouses calcaires à orchidées

Ces pelouses constituent un habitat d'intérêt communautaire dont la conservation est un des enjeux prioritaires des sites. De nombreux contrats concernent ces milieux. Quels engagements prévoient-ils pour favoriser la conservation de cet habitat ?



- **Maintenir le milieu ouvert ou le ré-ouvrir s'il commence à se fermer.** Les pelouses calcaires tendent naturellement à s'embroussailler par des ligneux bas et des arbres. Les espèces floristiques spécifiques de cet habitat (orchidées notamment) nécessitent un fort ensoleillement pour se développer et craignent la concurrence d'espèces ligneuses.
  - ➔ S'ils sont présents, couper les arbres et/ou gyrobroyer les ligneux bas
- **Freiner l'accumulation de litière herbacée.** Certaines graminées peuvent devenir envahissantes (exemple : Brachypode penné). Elles s'étendent et recouvrent progressivement la strate herbacée, limitant ainsi la diffusion de la lumière nécessaire à son développement.
  - ➔ Maintenir ou rétablir le pâturage et/ou la fauche de la strate herbacée
- **Eviter l'enrichissement du sol.** Ces pelouses se développent sur des sols calcaires pauvres. Si les propriétés du sol sont modifiées, la flore caractéristique de cet habitat risque de disparaître, remplacée par des espèces plus banales.
  - ➔ Ne pas fertiliser
- **Limiter les dégradations / destructions directes**
  - ➔ Limiter les passages d'engins, ne pas labourer ou réaliser de travaux lourds...

En 2010, la commune de Grèzes s'est engagée dans un contrat Natura 2000 afin d'entretenir et de préserver la pelouse du Truc de Grèzes.

## Les rendez-vous à ne pas manquer :

### » 4 soirées grand public pour découvrir les haies

Elles se dérouleront en deux temps :

- La projection d'un film documentaire sur les haies pour découvrir l'histoire des haies, leurs rôles, mais aussi comprendre pourquoi elles sont menacées aujourd'hui.
- Un temps d'échanges avec un spécialiste naturaliste de l'ALEPE (Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement) pour discuter des moyens pour protéger et conserver le réseau bocager.

La Canorgue (mairie) • Vendredi 20 mai • 20h30

Langlade (salle des fêtes) • Vendredi 10 juin • 20h30

Barjac (mairie) • Vendredi 29 juillet • 20h30

Grèzes (espace culturel) • Vendredi 2 septembre • 20h30

La participation à ces animations est libre et gratuite.

### » 1 demi-journée d'information auprès des agriculteurs des quatre sites Natura 2000 de la vallée du Lot

Les exploitants agricoles sont les premiers concernés par la gestion des haies et la préservation du réseau bocager. C'est pourquoi une animation à caractère plus technique leur sera proposée à l'automne 2011. Des spécialistes (Centre Régional de la Propriété Forestière, Mission Haies Auvergne, Chambre d'Agriculture) interviendront au cours de cette animation.

Au programme :

- Discussion autour de la haie : quels intérêts présentent les haies ? Quel est leur avenir ? Quels objectifs et quels moyens existe-t-il pour leur maintien et leur entretien ?
- Démonstration d'entretien mécanisé de haies.

Et pendant ce temps...

Une étude sur les haies, commune aux quatre sites Natura 2000, devrait débuter cette année. L'objectif est d'améliorer les connaissances sur les haies des quatre territoires : localisation, longueur totale, état de conservation... Ces informations permettront de cibler les actions de restauration ou d'entretien à mener dans les années à venir.